



PROJET REGIONAL D'ACCES A L'ELECTRICITE ET DE TECHNOLOGIE DE STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR BATTERIES (BEST - P167569)

Termes de référence pour le recrutement d'un Consultant en
Environnementaliste dans le cadre du projet BEST

TERMES DE REFERENCE

Juillet 2021

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans l'optique d'augmenter l'accès au réseau électrique en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Mali, et en Côte d'Ivoire et d'améliorer la capacité du système électrique pour assurer un fonctionnement synchrone dans le système électrique de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO, avec l'appui de la Banque Mondiale, a initié le Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Technologie de Stockage d'Énergie par Batteries (BEST). Le projet permettra de contribuer à améliorer les revenus des communautés locales et leur cadre de vie, à travers la réduction des coûts d'accès au service public de l'électricité, afin de réduire l'exode rural et surtout l'immigration des jeunes locaux vers d'autres pays ou continents.

Le projet proposé financera des travaux d'électrification en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. En Mauritanie, le projet développera l'électrification rurale grâce à la densification du réseau autour des sous-stations de l'interconnexion OMVS le long de la zone fragile de la frontière sud avec le Sénégal. Au Sénégal, le projet électrifiera les communautés autour des sous-stations de l'OMVG notamment en Casamance. Au Niger, le projet électrifiera les communautés le long des interconnexions Niger-Nigeria dans la zone du fleuve et le centre-est, la dernière étant l'une des zones de drapeau rouge du Niger. Le projet vise à donner accès à environ 1,8 million de personnes dans les trois pays. Le projet vise à augmenter les taux d'accès au Sénégal de 62 à 67%; Mauritanie de 43 à 56% et Niger de 20 à 22,5%.

En Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, le projet proposé financera des équipements BEST pour soutenir la synchronisation, pour favoriser le marché régional de l'énergie en soutenant l'intégration des énergies renouvelables variables et en fournissant des services auxiliaires¹, et améliorer la stabilité du réseau régional et sa fiabilité en augmentant la réserve d'énergie en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. En outre, le projet proposé vise à construire l'institution régionale ERERA. Ces résultats peuvent être atteints efficacement en adoptant l'approche régionale pour les raisons suivantes: (i) la synchronisation du système nécessite une approche holistique pour optimiser les investissements; (ii) des économies d'échelle par une mise en œuvre conjointe au niveau de la CEDEAO qu'il ne serait pas possible de réaliser dans le cadre d'une approche à un seul pays; (iii) un programme régional peut garantir que tous les pays adopteront un équipement standard de qualité harmonisé et similaire, et (iv) l'appui institutionnel aux institutions clés ERERA et ICC ne peut être obtenu que dans le cadre d'une approche régionale.

Ainsi, ce projet s'inscrit dans les efforts déployés par la CEDEAO pour accroître la capacité du système électrique de l'espace, en vue de sécuriser le fonctionnement synchrone, de permettre l'intégration des énergies renouvelables et le commerce de l'énergie, tout en veillant à la protection et à la conservation de l'environnement.

Composantes du Projet

Cet objectif de développement durable du projet sera atteint au travers de quatre composantes, à savoir :

Composante 1 : Conception, fourniture et installation d'infrastructures de distribution d'électricité (coût estimé: 286 millions de dollars EU, dont 286 millions de dollars EU IDA). Cette composante prend spécifiquement en charge la conception détaillée, la fourniture et l'installation de réseaux de distribution à partir des sous-stations WAPP 225/33 kV avec le champ d'application suivant: (a) lignes MT; (b) sous-stations de distribution MT/BT; c) des lignes BT pour étendre la couverture du réseau et maximiser le nombre de nouvelles connexions; et (d) l'équipement de connexion du dernier kilomètre, y compris les points de service, les compteurs prépayés et les cartes prêtes pour les clients BT et les disjoncteurs différentiels pour les clients MT.

¹ Les services auxiliaires sont les services nécessaires pour soutenir le transport d'énergie électrique du vendeur à l'acheteur compte tenu des obligations des zones de contrôle et des services de transport dans ces zones de contrôle et pour le système interconnecté dans son ensemble pour maintenir des opérations fiables.

Composante 2 : Conception, fourniture et installation des équipements BESS (coût estimé : 131 millions USD, dont 131 millions USD IDA). Cette composante comprend la fourniture et l'installation d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 205 MWh pour assurer un contrôle de fréquence au système d'alimentation du système d'Echanges d'Énergie Électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEAO). Elle comprend tous les éléments nécessaires pour connecter le système au jeu de barres HTB de la sous-station. Les équipements seront installés dans quatre sous-stations en Côte d'Ivoire (105 MWh), une au Mali (80 MWh) et une au Niger (20 MWh).

Composante 3 : Supervision de la construction et conseil technique (coût estimé : 12 millions de dollars, dont 12 millions de dollars de l'IDA). Cette composante financera les coûts liés au recrutement de l'ingénieur conseil qui sera recruté sur une base concurrentielle dans le cadre du projet pour superviser les travaux réalisés dans le cadre des composantes 1 et 2. L'ingénieur conseil surveillera également le respect des instruments de sauvegardes (environnementaux et sociaux) liés à la construction. L'IC assistera chaque UMOP et l'URC pendant la préparation et l'évaluation des offres, et la négociation des contrats avec les soumissionnaires adjudicataires/entreprises sélectionnés et sera chargé de la supervision et de la gestion du projet dans son ensemble. L'IC produira et soumettra un rapport trimestriel à chaque UMOP et des rapports d'étape trimestriels combinés pour l'ensemble de la composante distribution à l'URC. L'URC produira des rapports trimestriels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre globale de toutes les composantes, notamment l'assistance technique à la CEDEAO, et les soumettra à la Banque mondiale.

Composante 4 : Coordination du projet et assistance technique (coût estimé : 36 millions de dollars, dont 36 millions de dollars de l'IDA). Dans l'esprit du renforcement des capacités nationales et régionales, cette composante financera une combinaison d'assistance technique et d'appui à la gestion de projet pour aider les bénéficiaires à mettre en œuvre avec succès le projet et à se préparer aux phases futures du programme. Plus précisément, cette composante financera le renforcement des équipes de mise en œuvre des bénéficiaires responsables de la mise en œuvre du projet, les coûts attendus du projet associés à la gestion des aspects de sauvegardes environnementales et sociales hors frais de réinstallation. En outre, cette composante fournira une assistance technique au régulateur régional ERERA.

Dans le cadre de ce projet BEST, huit (08) sur dix (10) des NES ont été jugé pertinentes.

- NES no 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES no 2 : Emploi et conditions de travail ;
- NES no 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ;
- NES no 4 : Santé et sécurité des populations ;
- NES no 5 : Acquisition de terres, Restriction de l'utilisation des terres et réinstallation involontaire
- NES no 6 : Préservation de la Biodiversité et sécurité des populations ;
- NES no 8 : Patrimoine Culturel ; et
- NES no 10 : Mobilisation des parties prenantes et information.

2. OBJECTIFS

L'objectif général de cette consultation est de renforcer le projet BEST par le recrutement, d'un Spécialiste en Sauvegardes Environnementales qui accompagnera le projet tout au long de ses six (6) années de mise en œuvre.

Le Consultant sera chargé de mener à bien toutes les activités environnementales du projet, y compris le suivi de la mise en œuvre du PGES, de préparer des rapports sur toutes les activités environnementales, de fournir également des conseils stratégiques et de suivre les étapes clés de toutes les questions environnementales soulevées tout au long de la mise en œuvre du projet.

3. MANDAT ET TACHES DU/DE LA CONSULTANT(E)

Le consultant sera chargé de :

- Participer à la planification, l'analyse et la validation des études et des documents en matière de sauvegardes environnementales dans le cadre du projet BEST au Niger ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales en conformité avec les prescriptions des outils de sauvegardes (EIES, PAR, PGES, CGES), la législation nationale dans les domaines de l'environnement et du social ainsi et le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ;
- Examiner et commenter les rapports d'évaluation environnementale (études d'impact environnemental et social, études de dangers, PAR, ...) pour assurer la conformité avec les politiques et standards nationaux et internationaux, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Niger ;
- Veiller à l'appropriation des documents de sauvegardes environnementales par l'équipe du projet BEST, les parties prenantes au projet et les bénéficiaires des activités du projet au Niger ;
- Participer à l'évaluation environnementale et sociale préliminaire (screening) des sous-projets ;
- Participer au processus de sélection des cabinets devant intervenir sur des études et travaux des sous-projets (préparation des tdr, participer à l'évaluation des propositions, etc.) ;
- Contribuer à l'élaboration des Plans de Travail et de Budget Annuels (PTBA) en identifiant les cohérences en termes de besoins en études, formations et tout autre activité en matière de sauvegardes environnementales et élaborer un plan de suivi de leur réalisation ;
- Analyser les données de la surveillance et du suivi environnemental et proposer des mesures de prévention et d'atténuation des risques environnementaux et sociaux du projet et des activités, en identifiant et en documentant les non-conformités ;
- Assurer la rédaction des rapports périodiques relatifs aux activités en matière de sauvegardes environnementales de projet ;
- Valider les études de risques et les plan HSE et veiller à leur mise en œuvre ;
- Participer aux missions de la Banque Mondiale et veiller à la mise en œuvre des recommandations issues des rapports des missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- Produire des rapports d'activités, de surveillance et de suivis environnemental et social ;
- Coordonner et suivre avec le consultant social la réalisation des actions environnementales et sociales envisagées ;
- Effectuer des missions de terrain et de suivi dans les zones d'intervention du projet ;
- Toute autre tâche à lui (elle) confiée par la hiérarchie.

4. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

L'Expert Environnementaliste doit être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (Bac + 5 ans) dans le domaine des sciences environnementales ou la gestion des ressources naturelles ou équivalent, avec au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle après l'obtention du diplôme en tant que Spécialiste de l'environnement.

5. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE GENERALE

L'Expert Environnementaliste doit :

- Justifier d'une expérience d'au moins Trois (03) ans dans la conduite d'études environnementales et sociales : NIES (Notices d'Impacts Environnement et Social), EIES, CGES, PGES, PEPP, PHSE, AES etc... ;
- Avoir réalisé ou participé activement à la réalisation ou le suivi d'au moins trois (03) évaluations environnementales et sociales d'un projet de développement financés par les partenaires techniques et financiers du Niger ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, une maîtrise d'outils informatiques (Word, Excel, Power Point, MS-Project) et une excellente maîtrise des outils cartographiques et de suivi.

6. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE PARTICULIERE

L'Expert Environnementaliste à recruter doit :

- Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationales et internationales applicables en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- Être familiarisé(e) avec le Cadre Environnementale et Social (CES) de la Banque mondiale ;
- Pouvoir travailler sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;
- Faire preuve de bonnes capacités relationnelles et avoir un sens aigu de dialogue ;
- Avoir une intégrité morale et professionnelle ;
- Avoir une grande capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Être doté d'un sens de responsabilités aigues, organisé, discret, rigoureux, imaginatif, pro actif et méthodique.

7. EXIGENCE EN LANGUE

- Les candidats doivent parler couramment le français et avoir d'excellentes compétences en rédaction, en présentation et en rapports ;
- La connaissance de l'anglais serait un plus.

8. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

La prestation s'étalera sur une durée de douze (12) mois, renouvelables.

9. DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les candidats intéressés doivent déposer leur candidature aux contacts électroniques ci-dessus à la date indiquée dans l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

(a) maisharou_balla@yahoo.de avec CC à :

(b) rachmadougou1@yahoo.fr